

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | DIMANCHE 13 AOÛT 2017 | 29

✉ Jacky PIGGIO (73)

Le libre accès des chemins de randonnée

À l'attention du maire de Lanslebourg-Mont-Cenis.

Alors que l'espace ne manque pas en montagne, trouvez-vous normal que des bergers, au demeurant sympathiques, installent un parc amovible pour 2 000 brebis (sur le chemin de la pointe de Lamet en passant par le Baracone des Chamois), gardées par des chiens dont on connaît le tempérament réactif, sur un chemin de randonnée en principe sécurisé ?

Pourquoi n'y avait-il pas de signalétique au départ indiquant la présence de troupeaux et de chiens sur cette randonnée ? Il est vrai que je n'ai jamais rencontré d'ovins ces quatre dernières années sur ce trajet fin juillet et en août.

En pareille situation, et en présence de graves morsures de la part des chiens des Abruzzes, quelle aurait été, selon vous, la responsabilité de chacun, voire la vôtre, en votre qualité de premier magistrat de la commune ?

Quelles dispositions comptez-vous prendre en la matière pour que chacun puisse vivre la montagne dans le respect de l'autre et dans un souci de prévention des accidents entre randonneurs et patous ou chiens bergers des Abruzzes ?